

Arrêté n°2023 – 44 portant proclamation des résultats de l'élection des usagers au conseil de gestion de l'UFR Odontologie

Le président de l'université de Reims Champagne-Ardenne,

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L719-1 et D719-4 et suivants,

Vu l'arrêté n°2023-36 relatif à l'élection des représentants des usagers au conseil de gestion de l'UFR Odontologie,

Arrête

Article 1 :

Suite au scrutin en date du mardi 3 octobre 2023, le président de l'université de Reims Champagne-Ardenne proclame les résultats des élections des représentants des usagers au conseil de gestion de l'UFR Odontologie.

Sont donc proclamés les résultats suivants :

Collège usagers

Sièges à pourvoir : 5

Inscrits : 561

Votants : 20

Bulletins blancs ou nuls : 1

Suffrages valablement exprimés : 19

Quotient électoral : 3,8

Ont obtenu :

Liste	Suffrages obtenus	Sièges directs attribués	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
Liste Usagers	19	5	/	5

Sont déclarés élus :



Titulaires	Suppléants
BALLAY Paloma	ZRAIKA Mustapha
EL AKID Adam	LAURENT Alice
JEDRZEJEWSKI Mathilde	MURA Gabriel
BODNAR Paul	MUNIO Camille
SAUTOT Céline	

Article 2 :

Le présent arrêté est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage dans les locaux de l'université, ainsi que par une mise en ligne sur l'intranet de l'université. Il est également inscrit dans le recueil des actes administratifs. La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté. Le présent arrêté sera transmis au Recteur, chancelier des universités.

Fait à Reims, le

le 05/10/2023



Guillaume GELLÉ

Transmis à M. le Recteur, chancelier des universités le 6 octobre 2023

Mis en ligne le : 6 octobre 2023